

**ASSOCIATION POTTOU-CHARENTES DES AUDITEURS DE L'INSTITUT
DES HAUTES ETUDES DE DEFENSE NATIONALE**

Procès-verbal

COMITE DIRECTEUR

Samedi 23 février 2019 à 9h00

Présents :

Jean-Claude DUCHET , Daniel BIRON , Jean-Louis LOBSTEIN , Bernard FONTAINE, Jacques SEGUIN , Jean- Louis LINOSSIER , Bernadette GRIGNON, général Philippe MOUNIER , Paul MORIN , Aïda BEN JAAFAR , Damien DJANIKIAN , général Pierre MENANTEAU, Charles THOMAS , Marc FIARD

Excusés :

Christophe ALLEAU , Jean-Pierre VANOYE , Henri SCIARA , Dominique FAURE, Didier SPELLA , Catherine HERAULT ,

Invités :

Bernard PENISSON (86) , Hugues EUDELINE (86)

Le Président ouvre la séance en invitant le comité directeur à rendre hommage aux membres de l'association et aux militaires décédés ou blessés en service.

Le Président souhaite, à titre préliminaire, connaître l'état des cotisations pour l'année en cours ; Daniel BIRON , Trésorier, lui répond qu'il reste environ 41 cotisations impayées et que des relances sont prévues sachant que la perspective de l'assemblée générale ordinaire qui subordonne le paiement de la cotisation au droit de vote devrait favoriser le processus de recouvrement.

Le Président ajoute que le ministère des finances s'intéresse à la trésorerie des associations ; il serait question de limiter celle-ci à 2 ans de fonctionnement . Il est ensuite question de l'AFEDS , association pour la Formation des Etudes de Défense et de Sécurité, membre de l'UNION- IHEDN , dont le Trésorier a alerté les membres du conseil d'administration sur un mode de fonctionnement défaillant , sur la pertinence de son objet et donc de sa pérennisation.

Le Président a également été destinataire d'une lettre de la Secrétaire d'État aux anciens combattants l'invitant à organiser un grand débat ; le comité directeur dans son ensemble rappelle qu'il prend ses instructions auprès de l'UNION-IHEDN , de l'IHEDN et qu'il est placé sous la seule autorité du 1^{er} ministre .

I- APPROBATION DU PROCES -VERBAL DU COMITE DIRECTEUR DU 8 DECEMBRE 2018

Le comité adopte à l'unanimité le procès-verbal du comité directeur du 8 décembre 2018.

II – PREPARATION ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 6 AVRIL 2019

Lieu : Rochefort (17)

L'AR prend en charge le café d'accueil et la location de la salle

Repas à la charge de chaque participant.

A noter ;

Jean- claude DUCHET , Président , ne se représente pas.

Toute candidature au poste de Président doit faire l'objet d'une déclaration préalable auprès de ce dernier au minimum 15 jours avant l'assemblée générale.

Membres du comité directeur sortants et rééligibles :

- ALLEAU Christophe (86)
- BIRON Daniel (86)
- FAURE Dominique (16)
- FIARD Marc (86)
- LINOSSIER Jean-Louis (79)
- LOBSTEIN Jean-Louis (79)
- MORIN Paul (17)
- MOUNIER Philippe , général (2S) (17)
- SCIARA Henri (86)

Démissions du Comité directeur :

- MATHIEU Philippe (motifs professionnels) (17)
- LINOSSIER jean-Louis (79)

Candidat(s) au Comité directeur :

Toute candidature doit faire l'objet d'une déclaration préalable auprès du secrétaire général 15 jours au minimum avant l'assemblée générale .

- CHAUVET Christian (17) , général (2S)
- BILLOT Mark (79)

III – POINT PAR COMITE

Général (2S) Pierre MENANTEAU (16) :

- Participation au rallye lycéens ;
- Poursuite des travaux sur le thème de la défense européenne ou le couple franco-allemand

GRIGNON Bernadette (17) :

29 membres dont 15 en moyenne aux réunions mensuelles

Participation au rallye lycéens le 15 mai 2019 (14 équipes)

LUNDIS de L'IHEDN : hébergés sur la BA de Saint- Agnant

Continuation des travaux concernant les trois sujets traités par le comité (correspondants défense , autonomie stratégique et défense de la langue française , défense économique)

Paul MORIN remet au Président le courrier qu'il a préparé concernant les déboires essuyés par l'AR dans le cadre de sa participation au concours sur l'intelligence économique ; il s'agit d'une lettre d'interrogation et de sollicitation de directives sur la conduite à tenir à l'égard des partenaires du dossier (Préfet , étudiants , professeurs) qui doit être transmise à Paris.

Le général Philippe MOUNIER qui avait piloté le groupe de travail du comité 17 sur le SNU pose la question d'une participation éventuelle au groupe de travail organisé par l'AR 1 , lui même n'étant pas convaincu de l'intérêt d'une telle participation s'agissant seulement d'accompagner le projet ; pressenti pour y participer , le général Christian CHAUVET a refusé , conscient de l'inutilité d'un tel suivi. Le CODIR décide de ne pas participer à la démarche de l'AR1 .

Jean-Louis **LOBSTEIN** (79) :

Les réunions mensuelles compte 7 à 8 personnes , en moyenne.

L'intervenant rappelle que le comité travaille sur un thème d'initiative associative (Les commémorations) qui s'inscrit toutefois dans le cadre du thème national.

Actions de formation sur la défense (Jacques SEGUIN et Guy BRANGIER) :

Ecole nationale des Douanes de la Rochelle : mercredi 7 mars 2019

Rallye collégiens : 27 mars 2019 - Bressuire

Rallye collégiens : 10 avril 2019 - Niort

Marc **FIARD** (86) :

- Dans le cadre des débats d'idées , programmation régulière des *LUNDIS DE L'IHEDN* à la Faculté de droit de Poitiers.
- Rencontre avec le SDIS 86
- Rencontre avec les Douanes
- Conférence au RICM par l'ambassadeur Michel NORMAND sur le thème de l'Afrique
- Participation en nombre (intervenants et invités) du comité à la journée Trinôme académique du 5 mars sur le thème de l'engagement.

IV TRINOME ACADEMIQUE :

Jacques SEGUIN :

Participation à venir :

Journée de cohésion nationale sur le thème de l'engagement du 5 mars dans le cadre du Trinôme académique
Rallyes collégiens de Niort
Rallyes lycéens de Bressuire

V- POINT TRESORERIE :

Daniel BIRON , Trésorier.

Récapitulatif 2018 (avant examen par le contrôleur aux comptes) :

Recettes = 5549,25 € dont :

- 1200 € de subvention de l'UNION- IHEDN
- 3814 € de cotisations
- 200 € de dons
- 32 € de vente de produits promotionels

Dépenses = 5876 , 61 € dont :

- 1775 € pour les rallyes
- 1490 € de reversement de cotisations
- 585 € de transport
- 523,47 € de restaurant
- 521, 40 € de frais de reproduction

L'ordre du jour étant épuisé , le Président cloture la séance.

Marc FIARD
Secrétaire général